

Appel à projets de recherche d'initiative académique

Région Centre

APR-IA 2012

Contexte

Dans le cadre de son partenariat avec les universités et les organismes de recherche présents en Région, la Région Centre distingue depuis 2011 deux types de dispositifs de soutien à la recherche :

- des sujets de recherche « d'initiative académique », positionnés en termes de thématiques scientifiques, et reliés aux priorités scientifiques exprimées dans les stratégies de développement des établissements,
- des sujets de recherche « d'intérêt régional », qui peuvent être positionnés en termes d'orientations sociétales et d'articulation avec les priorités et les politiques régionales.

S'agissant des sujets de recherche « d'intérêt régional », un appel a été lancé en novembre 2011.

Le présent appel concerne le dispositif de soutien à la recherche d'initiative académique. La Région a confié au Conseil d'administration du PRES Centre Val de Loire - Université la mise en place du dispositif d'appel à projets, ainsi que le mécanisme d'arbitrage entre les demandes des différents établissements de recherche membres du PRES, avec un élargissement aux établissements de recherche qui n'en sont pas membres.

Dans le cadre de cette campagne d'appels à projets 2012, la Région envisage un financement total de **4,8 M€** répartis en 1,4 M€ en fonctionnement et 3,4 M€ en investissement. Il n'est pas prévu de seconde campagne au titre de 2011.

Objectifs

Le présent appel vise à apporter un soutien financier à des projets d'initiative académique qui sont au cœur des compétences scientifiques des établissements de recherche en Région Centre. Les projets présentés au titre de la campagne "Investissements d'avenir" sont particulièrement concernés, ainsi que les projets

s'inscrivant dans les thématiques reconnues ou émergentes mises en évidence dans les projets d'établissement :

- a. Energie – Matériaux
- b. Géosciences – Environnement – Espace
- c. Biologie – Chimie du vivant
- d. Mathématique – informatique - économie / modélisation – systèmes - langages
- e. Renaissance - Moyen-âge / sciences humaines et sociales
- f. Thématiques en émergence

Sont exclus de ces appels à projets :

- les projets déjà retenus pour être soutenus dans le cadre du CPER 2007-2013, ou pour être soutenus dans les appels d'intérêt régional;
- les projets nécessitant la mise en œuvre d'expériences en plein champ sur les OGM.

Modalités de soumission

¾ Projets, actions et dépenses éligibles pour les bénéficiaires potentiels :

Le présent appel distingue des **projets** et des **actions** susceptibles de bénéficier de l'aide régionale.

Le **projet** est un programme de recherche structurant :

- (i) intégré dans un projet existant déposé au titre des "Investissements d'avenir" (ou venant en soutien de ce projet), et comprenant un ensemble cohérent d'actions à financer. Le plus souvent, ce type de projet comprend plusieurs laboratoires partenaires, dans plusieurs établissements.
- (ii) ou un projet de collaboration entre plusieurs laboratoires en Région Centre (à l'image des *clusters de recherche* labellisés par la Région Centre), et comprenant un ensemble cohérent d'actions à financer.

Les demandes de financement peuvent également viser à des **actions** non spécifiquement intégrées à un projet structurant : achat d'équipement, recrutement de post-doctorant ou accompagnement du recrutement d'un professeur des universités ou un directeur de recherche d'organisme. Le tableau ci-après résume les différents types d'aide, et les montants maximaux alloués à chaque aide :

Objet du financement	Montant maximal indicatif de l'aide	Nombre maximal par laboratoire porteur
Projet issu de, ou inséré dans un projet Investissement d'Avenir	350 000 €	1
Projet collaboratif intra-Régional	300 000 €	1
Equipement	400 000 €	1
Recrutement de post-doctorant <i>ou</i> Accompagnement du recrutement de professeur ou de directeur de recherche	42 000 € 50 000 €	1 <i>ou</i> 1

Un même laboratoire peut donc présenter **au plus quatre demandes** au titre du présent appel, un dans chaque objet. Cependant, il devra s'agir de projets clairement différents. Les recrutements de **doctorants ne sont pas éligibles** au financement, dans le cadre du présent appel.

¾ **Critères d'éligibilité :**

Les projets ou actions doivent :

- o Avoir comme responsable scientifique un enseignant-chercheur ou un chercheur d'un laboratoire de recherche publique labellisé et localisé en région Centre,
- o Etre proposés par le directeur de laboratoire de rattachement du responsable scientifique du projet (ou de l'action)
- o Se dérouler sur une période d'un an pour les demandes d'équipement et pour les recrutements de post-doctorants, et de deux ans pour les projets.

¾ **Bénéficiaires potentiels des aides régionales :**

Les bénéficiaires potentiels sont les laboratoires de recherche publique labellisés et localisés en région Centre.

¾ **Principaux critères d'analyse des projets :**

- o Inscription dans un projet "Investissement d'Avenir" ;
- o Inscription dans un axe scientifique reconnu des universités ou des organismes de recherche (voir la liste des thématiques ci-dessus) ;
- o Projet collaboratif dans le cadre du PRES ;
- o Qualité des laboratoires de recherche porteurs et de leurs équipes participant au projet ;
- o Qualité scientifique du projet ;
- o Soutien apporté par le(s) établissement(s) de tutelle des laboratoires porteurs, par exemple sous la forme de co-financement (y compris les salaires des personnels permanents concernés) du projet ;
- o Prise en compte des aspects relatifs à l'organisation et à la gestion du projet.

¾ **Conventionnement et partenariat :**

Chaque projet sélectionné (projet de recherche, post-doctorant, équipement) pour être subventionné par la Région donnera lieu à l'établissement d'une convention entre la Région et les établissements de tutelles des laboratoires partenaires du projet. La convention définira les modalités d'attribution de la subvention régionale à l'établissement de tutelle gestionnaire¹ du laboratoire porteur du projet. Cet établissement jouera le rôle de coordinateur du projet et sera l'unique interlocuteur de la Région pour le suivi de la convention. Il sera responsable de la répartition de la subvention régionale entre les différents partenaires selon les besoins liés à l'avancement du projet.

Procédure et calendrier :

¾ **Constitution des dossiers et sélection des projets**

Chaque dossier doit être soumis par le directeur de laboratoire du porteur de projet ou d'action, à son établissement de tutelle gestionnaire qui transmettra l'ensemble des dossiers soumis au PRES Centre Val de Loire – Université.

Les dossiers devront être rédigés **en français** et parvenir **complets** impérativement **avant le 16 mars 2012 – 18 heures** aux établissements de tutelle gestionnaire, **qui les transmettront au Président du PRES Centre Val de Loire Université pour le 23 mars 2012 – 18 heures.**

¾ **Expertise et sélection des projets**

f Le Conseil d'administration du PRES a chargé la "commission recherche", formée de représentants des établissements de recherche membres et partenaires du PRES, d'expertiser les projets à financer, et de proposer une liste de projets classés à financer, ainsi que le montant à financer par projet. Pour la phase d'expertise, la commission recherche s'appuiera sur les instances scientifiques propres à chaque établissement.

f Le Conseil d'administration du PRES délibèrera et transmettra à la Région le résultat de ses délibérations pour la mi-mai.

f La délibération de la Région se tiendra au cours de la Commission Permanente Régionale (CPR) de juillet 2012.

f Les conventions de financement seront mises en place à partir de la délibération de la CPR de juillet 2012.

• **Modalités pratiques de dépôt des candidatures au CNRS**

o Il est indispensable de faire valider par le Service Partenariat et Valorisation (SPV) la partie budgétaire du dossier.

Contact : spv@dr8.cnrs.fr

Les porteurs de projets potentiels sont priés d'informer le Bureau des Affaires Générales de la délégation **le plus rapidement possible** de leur intention de dépôt.

Contact: Fabienne.Gentillet@dr8.cnrs.fr (02 38 25 78 28)

o Les dossiers, **préalablement**, validés par le SPV doivent être envoyés par voie électronique à delegue@dr8.cnrs.fr pour le **19 mars 2012 - 18 heures** au plus tard.

¹ Pour les UMR CNRS, la tutelle gestionnaire est définie dans l'annexe.



Annexe

Etablissement de tutelle gestionnaire

Pour les UMR et les UPR CNRS, la tutelle gestionnaire est définie dans le tableau suivant :

CODE_UNITE	INTITULÉ_UNITE	SIGLE_UNITE	PRENOM_DIRECTEUR	NOM_DIRECTEUR	Etablissement gestionnaire
ERL	Laboratoire d'informatique	LI	Jean Claude	BILLAUT	Université de Tours
FR2708	Physique et Chimie du Vivant	FR PCV	Jean-claude	BELOEIL	CNRS
FR2964	Fédération Denis Poisson	FDP	Guy	BARLES	CNRS
FR776	Energétique, propulsion, espace, environnement	EPEE	Pascal	BRAULT	Université d'Orléans
GDR3374	Applications biomédicales des plasmas	ABioPlas	Jean-michel	POUVESLE	Université d'Orléans
UMR5060	Institut de Recherche sur les Archéomatériaux	IRAMAT	Bernard	GRATUZE	CNRS
UMR6005	Institut de Chimie Organique et Analytique	ICOA	Olivier	MARTIN	Université d'Orléans
UMR6035	Institut de recherche sur la biologie de l'insecte	IRBI	Jean-Paul	MONGE	CNRS
UMR6083	Laboratoire de mathématiques et physique théorique	LMPT	Emmanuel	LESIGNE	CNRS
UMR6113	Institut des Sciences de la Terre d'Orléans	ISTO	Bruno	SCAILLET	CNRS
UMR6115	Laboratoire de physique et chimie de l'environnement et de l'Espace	LPC2E	Michel	TAGGER	CNRS
UMR6157	Laboratoire d'électrodynamique des matériaux avancés	LEMA	François	GERVAIS	Université de Tours
UMR6173	Cités, Territoires, Environnement et Sociétés	CITERES	Corinne	LARRUE	Université de Tours
UMR 6234	Centre de Recherche sur la Cognition et l'Apprentissage	CERCA	Michel	ISINGRINI	Université de Tours
UMR6175	Physiologie de la reproduction et des comportements	PRC	Florian	GUILLOU	INRA
UMR6218	Immunologie et embryologie moléculaires	IEM	Valérie	QUESNIAUX RYFFEL	CNRS
UMR6221	Laboratoire d'économie d'Orléans	LEO	Patrick	VILLIEU	Université d'Orléans
UMR6239	Génétique, immunothérapie, chimie et cancer	GICC	Marie-Claude	VIAUD-MASSUARD	CNRS
UMR6576	Centre d'études supérieures de la renaissance	CESR	Philippe	VENDRIX	Université de Tours
UMR6606	Groupe de recherches sur l'énergétique des milieux ionisés	GREMI	Chantal	LEBORGNE	Université d'Orléans
UMR6619	Centre de recherche sur la matière divisée	CRMD	Marie-Louise	SABOUNGI	CNRS
UMR6628	Laboratoire de mathématiques, applications et physique mathématique d'Orléans	MAPMO	Romain	ABRAHAM	Université d'Orléans
UMRBERG	Laboratoire Ligérien de Linguistique	LLL	Gabriel	BERGOUNIOUX	Université d'Orléans
UMS1835	Maison des Sciences de la Ville, de l'Urbanisme et des Paysages"	MSV	Philippe	VENDRIX	Université de Tours
UMS3116	Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre	OSUC	Michel	TAGGER	CNRS
UPR3021	Institut de combustion, aérothermique, réactivité et environnement	ICARE	Iskender	GOKALP	CNRS
UPR3079	Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute température et Irradiation	CEMHTI	Dominique	MASSIOT	CNRS
UPR4301	Centre de biophysique moléculaire	CBM	Jean-claude	BELOEIL	CNRS
UPS44	Transgénèse et archivage d'animaux modèles	TAAM	Yann	HERAULT	CNRS

Pour les Equipes d'Accueil, la tutelle gestionnaire est l'université de rattachement.